

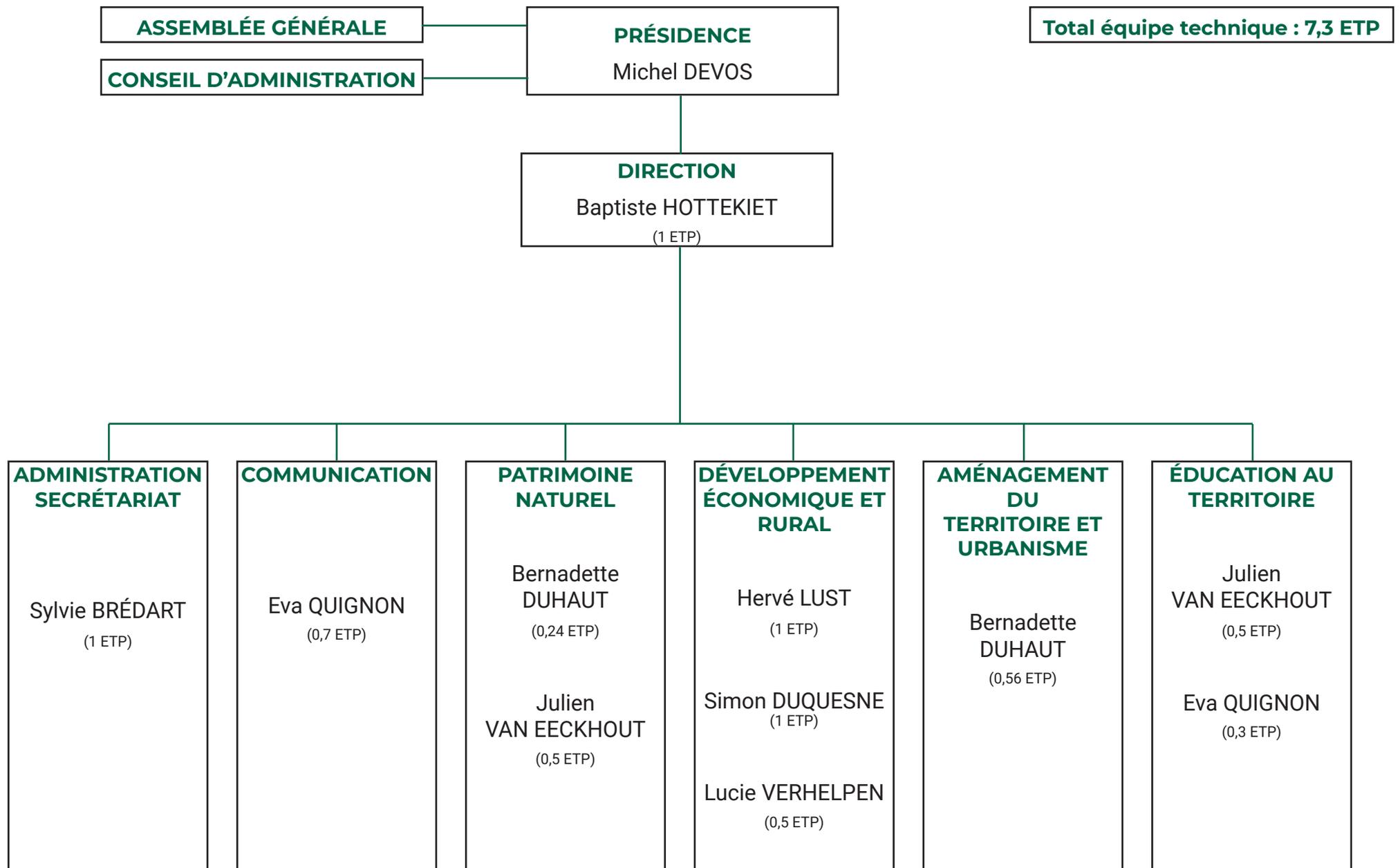
# PLAN STRATÉGIQUE 2021

## PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES



Ici, l'innovation prend racine

# ORGANIGRAMME



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION - P. 5

### 1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

- 1.1 Les 7 grandes orientations du Parc naturel - p.7
- 1.2 Dynamique d'expérimentation et d'innovation - p.9
- 1.3 Principales collaborations - p.10

### 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

- 2.1 Trame verte, tous concernés ! - p.11
- 2.2 Trame bleue, tous concernés ! - p.13
- 2.3 Focus sur nos sites naturels - p.15
- 2.4 Aidons nos espèces - p.16
- 2.5 Espaces publics et biodiversité, un lien se crée - p.18
- 2.6 La nature, un bien commun à découvrir - p.19

### 3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 3.1 La Charte Paysagère - p.20
- 3.2 Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux - p.21

### 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

- 4.1 Mon voisin l'agriculteur - p.22
- 4.2 Collinaria, la Biennale Gourmande - p.24
- 4.3 Produisons et consommons local - p.26
- 4.4 Plus d'autonomie pour nos fermes - p.28
- 4.5 Des sols et eaux protégés - p.30



# SOMMAIRE

## 5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION - P.32

## 6. PARTENARIAT ET COLLABORATION - p.33

## 7. ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

7.1 Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel - p.34

7.2 Connaître pour mieux protéger les paysages - p.35

7.3 Connaître pour mieux protéger la ruralité - p.36

7.4 Communiquer pour mieux sensibiliser - p.37

7.5 Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire - p.38

7.6 Développons des activités pendant les temps libres - p.40



# INTRODUCTION

« *Ce n'est que quand il fait nuit que les étoiles brillent* ». Winston Churchill

La pandémie vécue en 2020 et qui se poursuit d'ailleurs actuellement, nous rappelle finalement à quel point, il est nécessaire de développer un monde plus résilient, plus durable, et plus inclusif que jamais. Cela tombe bien car c'est ce que je vous propose pour 2021 en vous invitant à garder foi en l'avenir et à profiter de la crise pour se réinventer. Car oui, il y a toujours un après et c'est à vous, à nous, de le construire ! Donnons à 2021, en fonction des possibilités sanitaires, un nouveau souffle pour un monde plus durable.

Conformément à ses orientations stratégiques, le Parc naturel poursuivra son travail, avec ses partenaires, tant les défis à relever, dans ses domaines d'action, sont nombreux et diversifiés. En 2021, le travail mené depuis plusieurs années se poursuivra et de nouveaux projets ou actions seront mis en place par une équipe qui a, d'ailleurs, été remodelée et agrandie en 2020. Les projets gagneront en visibilité puisque le Parc naturel s'est doté d'une nouvelle collaboratrice en charge de la communication. Cette compétence sera particulièrement utile pour organiser le renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines ; ce qui est nécessaire pour une appropriation, par les citoyens, les associations et les communes, de l'outil « Parc naturel ». Enfin, au travers de sa participation dans plusieurs projets initiés par d'autres structures, le Parc naturel démontre sa place d'acteur engagé au service du développement durable du Pays des Collines, de la Wallonie picarde et, de manière plus large, de la Wallonie.

Dans le domaine de la **PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, contribuer à la connaissance, à la restauration, au développement et à la préservation du patrimoine naturel et d'autre part, contribuer à la valorisation du patrimoine naturel. Les projets de développement et de préservation des trames verte et bleue se poursuivront (Un Arbre pour la Wapi, prime RW à la plantation, organisations de commandes groupées, projet « (Hainaut (Et nos) saules têtards ? », sources, ...) notamment avec l'aide du nouveau GT « Nature, Environnement, Biodiversité » qui sera créé début 2021. Concernant les plantations, le Parc naturel souhaite jouer un rôle majeur pour contribuer aux objectifs du projet wallon des 4.000 km de haies et notamment en initiant une action innovante et expérimentale qui consistera à cofinancer les travaux d'arrachage de haies non-indigènes, chez des citoyens, afin de les remplacer par des haies indigènes. Des actions spécifiques sur les pollinisateurs seront menées. Les plans d'actions « Lérot », « Chouette Chevêche » se poursuivront et un travail sera initié sur le Hérisson, le Bruant jaune, la Chouette Effraie et les Hirondelles. Le sentier « Natur'Accessible » sera, quant à lui, aménagé et le travail de prospection sur le site N2000 « Vallées de la Dendre et de la Marcq » sera entamé en consortium avec les trois Parcs naturels hennuyers et les trois Contrats Rivière hennuyers (LIFE BNIP).

En matière de **PAYSAGE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**, deux objectifs stratégiques seront poursuivis. Connaître, préserver et valoriser les paysages et contribuer à un développement harmonieux de l'aménagement du territoire. Le bureau d'étude DR(EA)2M, poursuivra sa mission en collaboration avec le Parc naturel et Ideta. Le travail portera sur l'identification des recommandations et la réalisation du programme d'actions à dix ans. La Maison de l'Urbanisme du Hainaut animera le Comité de Pilotage. Enfin, le Parc naturel poursuivra ses remises d'avis sur les projets urbanistiques, permis uniques et d'environnement.



# INTRODUCTION

Concernant le **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET RURAL**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, encourager et développer la connaissance du monde rural et le rôle social de l'agriculture pour contribuer à une ruralité vivante et inclusive. D'autre part, favoriser, encourager et développer l'économie rurale et la viabilité des exploitations agricoles. Et enfin, favoriser, encourager et développer une agriculture qui contribue à la qualité de l'environnement par la mise en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Le Parc naturel développera la thématique de l'agriculture sociale, tandis que Collinaria, La Biennale Gourmande sera une édition « @home », adaptée à la crise sanitaire ; ce qui permettra finalement d'être accessible à un plus grand nombre. Il faut bien voir des effets positifs à cette crise ! Le développement de l'économie rurale se poursuivra au travers des marchés fermiers, du projet Food'Wapi 2.0 pour lequel, d'ailleurs, le Parc naturel bénéficie d'un financement spécifique et, enfin, de la participation du Parc naturel dans un projet mené par la Ville d'Ath et le Carah destiné à relocaliser l'alimentation en Wallonie. Enfin, annulé en 2020 pour cause de crise sanitaire, nous espérons, avec nos partenaires (FUGEA, PNPE), pouvoir co-organiser le 3e Forum de l'Autonomie Fourragère. La pose de fascines anti-érosives se poursuivra ainsi que les travaux du GT « Herbe et Autonomie fourragère ». De plus, un partenariat sera initié avec Natagriwal de façon à renforcer nos actions respectives en ferme pour davantage d'agroenvironnement.

Enfin, en matière d'**ACCUEIL, EDUCATION ET INFORMATION**, trois objectifs stratégiques seront poursuivis. D'une part, favoriser, contribuer et organiser la sensibilisation du grand public. D'autre part, contribuer au renforcement du sentiment d'une appartenance commune des citoyens au Pays des Collines. Et enfin, former et éduquer les citoyens d'aujourd'hui et de demain au respect de l'environnement. Des formations, des conférences et autres ateliers seront organisés afin de sensibiliser les citoyens. Dans le cadre de la Charte Paysagère, la Fondation Rurale de Wallonie accompagnera le Parc naturel sur le volet « participatif » au travers de la mise sur pied d'un formulaire Google Forms. En outre, le Parc naturel pourrait prendre part à divers événements locaux. La communication restera un élément fondamental, notamment au travers de la création d'une stratégie de communication, d'un nouveau stand et de capsules vidéos. Enfin, selon les conditions sanitaires du moment, les activités pédagogiques se poursuivront et le Parc naturel financera la mise en place d'aménagements naturels dans les cours d'écoles.

Enfin, je soulignerais les nombreux **PARTENARIATS ET COLLABORATIONS** nécessaires à la bonne réalisation des projets et leur inscription dans une dynamique d'**INNOVATION et d'EXPERIMENTATION**. Je termine cette Introduction en remerciant tous nos partenaires : la Wallonie, les communes, la Province du Hainaut, Ideta et les associations pour leur soutien et leur collaboration qui permettent au Parc naturel d'assumer pleinement ses missions d'intérêt général. Je vous souhaite, ainsi que l'équipe du Parc naturel une excellente lecture de ce Plan Stratégique 2021.

**Michel DEVOS,**

**Président**

# 1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

## 1.1 LES 7 GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PARC NATUREL

### • INSCRIRE LES ACTIONS DU PARC NATUREL DANS LES GRANDS OBJECTIFS D'UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

Le développement durable permet de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de façons d'être, de penser et d'agir qui sont essentielles au développement durable de notre société. Dans ce cadre, l'innovation et l'expérimentation sont des moyens essentiels pour imaginer et tester de nouvelles méthodes et processus qui feront avancer la Wallonie et les pouvoirs publics; aux côtés desquels le Parc naturel s'est placé en tant que partenaire qualifié. Le Parc naturel renforcera ses actions afin de contribuer au développement durable de son territoire, de la Wallonie picarde et de la Wallonie. Les actions permettront de répondre à des enjeux importants afin que le Pays des Collines reste un lieu où il fait bon vivre. La poursuite de la participation en 2021 aux projets Food'Wapi, Natur'Accessible, LIFE BNIP, Diversifruit, Un arbre pour la Wallonie picarde, ... démontre l'engagement et l'ouverture du Parc naturel vers l'extérieur.

### • POURSUIVRE UNE DÉMARCHE « QUALITÉ » DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

La recherche de la qualité et de l'efficacité est au cœur de la démarche de travail de l'équipe technique du Parc naturel et cela dans ses divers domaines de compétences. Cette volonté de poursuivre, d'améliorer et d'intensifier les projets menés permet de produire un travail de qualité répondant à des enjeux du territoire. L'amélioration des projets repose également sur le fait d'une remise en question perpétuelle. Il est d'ailleurs essentiel pour l'équipe technique d'être à l'écoute des citoyens et des pouvoirs publics afin d'avoir leur ressenti sur le travail mené et, ainsi, de pouvoir continuer à évoluer positivement. D'autre part, des outils de management de projets et de gestion des ressources humaines assurent un fonctionnement adéquat du Parc naturel. La bonne gouvernance, la gestion rigoureuse et saine des subsides, la transversalité, la remise en question permanente et l'écoute représentent le socle philosophique du fonctionnement du Parc naturel.

### • MENER DES PARTENARIATS AUX CÔTÉS DES ACTEURS LOCAUX POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DE L'OUTIL « PARC NATUREL » DANS UNE OPTIQUE DE RAPPROCHEMENT CITOYEN

Investi d'une mission de service public, le Parc naturel est au service des citoyens, des associations et des pouvoirs publics et le sera à nouveau en 2021 en continuant de proposer des services et des partenariats de qualité. Devenir un centre de référence, un pôle d'excellence dans ses matières de travail afin d'être aux côtés de ses partenaires est essentiel pour le Parc naturel. L'objectif de l'équipe technique est de renforcer l'ensemble de ses services et leur qualité afin que les citoyens et les pouvoirs publics s'approprient davantage l'outil « Parc naturel », s'en rapprochent et voient dans celui-ci une structure porteuse d'avenir pour le territoire agissant pour le bien commun. En 2021, les citoyens seront davantage inclus dans les projets du Parc naturel (sources, hirondelles, bruant, ...).

# 1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

## • DÉVELOPPER, AMPLIFIER ET PROMOUVOIR L'IDENTITÉ ET LE SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES

Le Pays des Collines jouit incontestablement d'une forte identité singulière ancrée dans un folklore authentique et vivant ; ce qui constitue pour ses citoyens un sentiment fort d'une appartenance commune au territoire. Le Parc naturel améliorera sa communication afin d'amplifier la renommée du Pays des Collines et la valorisation du territoire pour, notamment, contribuer au dynamisme et au développement local. Dans ce cadre, la formation à la manipulation des outils numériques et la gestion du site internet sont essentielles. Le Parc naturel contribuera au développement de l'identité du Pays des Collines, notamment, en mettant en place des projets favorisant l'attractivité du territoire, au travers de la valorisation des paysages, des produits et savoir-faire locaux. En 2021, la communication du Parc naturel sera professionnalisée sur le plan qualitatif et amplifiée sur le plan productif grâce au recrutement, en 2020, d'une nouvelle collaboratrice.

## • INITIER ET DÉVELOPPER DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX ET INNOVANTS AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE LA SOCIÉTÉ

Les territoires de Parcs naturels sont, par définition, des territoires d'expérimentations et d'innovations et le Parc naturel a déjà démontré l'importance de cette thématique dans plusieurs projets. Ces projets innovants et porteurs d'avenir pourront alors être développés dans d'autres territoires aux enjeux similaires. Le Parc naturel souhaite ainsi être un territoire « pépinière » de bonnes pratiques. En 2021, ce sont les thématiques « Patrimoine naturel » et « Développement économique et Rural » qui sont plutôt concernées. Dans le domaine rural, il est essentiel de promouvoir l'innovation rurale et de tester et de mettre en place d'autres modes de gestion de l'espace rural. Le Parc naturel se placera comme une « charnière » entre le monde de la recherche et le monde des praticiens afin de faciliter le transfert de connaissances en milieu rural et d'impliquer davantage les agriculteurs dans l'innovation et l'expérimentation qui sont les moteurs clés d'une agriculture et d'un développement rural durables et constituent la pierre angulaire du renforcement de la compétitivité.

## • RECHERCHER DES COLLABORATIONS, NOTAMMENT HORS DE LA WALLONIE

Le Parc naturel poursuivra ses collaborations à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale. Les collaborations et partenariats sont essentiels afin de partager l'expérience. Le transfert de compétences et le retour sur expérience des différents partenaires d'un projet en accroissent sa valeur et son efficacité. Le succès d'une collaboration s'appuie, entre autre, sur le respect des apports de chacun dans la réalisation des projets et la reconnaissance des différents rôles joués par les partenaires. Le Parc naturel souhaite également davantage de collaborations, de cohésion et d'opérationnalité avec ses communes. Les aspects des partenariats et des collaborations sont décrits plus bas, notamment les projets inter-Parcs naturels mais aussi le lancement d'un groupe de travail « Nature, Environnement, Biodiversité ».

# 1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

## • MAINTENIR ET ASSURER LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL

La situation de l'équipe technique a changé plusieurs fois en 2020. On comptabilise 2 départs qui ont été compensés par 3 arrivées ; 2 relatives aux projets du Parc naturel et 1 relative à une mission spécifique confiée par Ideta (Food'Wapi 2.0) et financée par la Sowalfin. L'objectif du Parc naturel est d'avoir une équipe soudée, diversifiée, compétente et stabilisée pour répondre au mieux aux besoins de ses partenaires et des enjeux du territoire. Les profils, en 2021, se composent d'1 licenciée en Biologie, 1 Master en agronomie, 4 Bacheliers en Agronomie, 1 Bachelier en Communication et 1 agent administratif. La formation continue du personnel permet d'améliorer les compétences et de faire partager aux autres ses connaissances à des fins d'amélioration de la qualité du travail et de contribuer à l'ambition du Parc naturel de devenir un pôle de compétences dans ses domaines de travail.

## 1.2 DYNAMIQUE D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION

En 2021, le Parc naturel poursuivra un objectif stratégique qui vise à initier, développer et contribuer à la mise en place de projets innovants et expérimentaux ancrés dans le développement durable.

### • DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL

En 2021, le Parc naturel initiera une toute nouvelle approche pour inciter les citoyens, au travers d'un co-financement des travaux, à l'arrachage de haie non-indigène (lauriers, thuyas, ...) afin d'augmenter la biodiversité dans des terrains qui, étant déjà plantés, ne permettaient plus d'accueillir de biodiversité. Le Parc naturel initiera un plan d'action sur le Hérisson et poursuivra son travail sur l'étude et la valorisation des sources, en collaboration avec Hainaut Vigilance Sanitaire. Le sentier Natur'Accessible verra le jour et permettra à un public souffrant d'un handicap intellectuel de découvrir un site N2000. Le démarchage des propriétaires de parcelles situées dans le site N2000 « Vallées de la Dendre et de la Marcq » débutera en janvier. Il s'agit d'une démarche pilote visant à voir si ce modus operandi de gestion (prise de contact et mise en place des mesures de gestion) peut être reproduit et étendu à toute la Wallonie. Pour rappel, fin 2020, les trois Parcs naturels hennuyers et les trois Contrats de Rivière hennuyers répondaient, en consortium, à un marché public lancé par la Wallonie afin de contacter les propriétaires des trois sites N2000 présents sur la zone couverte par les six opérateurs et voir dans quelle mesure il est possible de mettre en place les mesures de gestion des sites suivant le plan de gestion établi.

### • DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

Suite à la crise sanitaire, les organisateurs de Collinaria ont développé une version « @ home » adaptée au contexte, ce qui démontre la capacité de ces derniers à innover et expérimenter face à la situation. La démarche globale de gestion durable du sol se poursuivra, notamment sur les fascines. Les agriculteurs continueront à recevoir de nombreux conseils personnalisés. D'autre part, en 2021, le Parc naturel souhaite initier et développer la thématique de l'agriculture sociale auprès des agriculteurs intéressés. Cette démarche, très en vogue en ce moment, pourrait permettre de renforcer le rôle joué par l'agriculture au niveau de la société. L'agriculture est un rouage à part entière du fonctionnement socio-économique et environnemental de notre société et du Pays des Collines. La recherche sur la valorisation du broyat issu des tailles de saules têtards se poursuivra dans le cadre du projet « Hainaut (Et nos) saules têtards ? » déposé fin 2020 auprès de la Région. Ce dépôt s'effectue dans le cadre d'un consortium entre les trois Parcs naturels hennuyers.

# 1. DYNAMIQUE GÉNÉRALE

## 1.3 PRINCIPALES COLLABORATIONS

Le Parc naturel poursuivra deux objectifs stratégiques. D'une part, initier, développer et contribuer à la mise en place de partenariats et de collaborations au niveau local (voir les projets) et, d'autre part, au niveau transrégional, transfrontalier et entre Parcs naturels. Les projets INTERREG s'inscrivent dans ce cadre. En effet, collaborer en bon esprit, permet d'augmenter la valeur intrinsèque et l'efficacité des projets menés. Evidemment, les collaborations et partenariats seront aussi fonction des possibilités, opportunités et nécessités. Les partenariats et collaborations apparaissent dans la description des différents projets. Nos principaux partenaires (liste non exhaustive) sont :

### Membres de l'Assemblée générale :

- Les 5 communes du Parc naturel
- La Province du Hainaut et ses différentes structures
- L'IDETA (Pouvoir Organisateur du Parc naturel)
- L'OREE du Pays des Collines
- L'Association des Horticulteurs et Pépiniéristes de Wallonie
- Le Centre Culturel du Pays des Collines
- Les Guides-Nature des Collines
- Le Contrat de Rivière Escaut-Lys
- Le Contrat de Rivière Dendre
- Le Conseil Cynégétique du Pays des Collines
- La Fondation Rurale de Wallonie
- L'Ecomusée du Pays des Collines
- 3 producteurs

### Autres partenaires :

- Le Service Public de Wallonie (DG03 et DG04)
- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie
- L'Agence wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité
- Le Centre wallon de Recherches Agronomiques
- Natagora : locale Dendre-Collines
- Natagora : Plecotus – Aves - Raîne
- Les artisans et producteurs du Parc naturel
- Les écoles du Parc naturel
- Accueil Champêtre
- La Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
- Le Parc naturel des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays
- Le Parc naturel Régional Scarpe-Escaut et de l'Avesnois
- La Ferme du Harby
- Le Centre Protestant d'Amougies
- ...



# 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB1) : CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE, À LA RESTAURATION, AU DÉVELOPPEMENT ET À LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES TRAMES VERTE ET BLEUE EN LIAISON AVEC LES SITES NATURELS ET LE PAYSAGE**

## 2.1 Trame verte, tous concernés !

La trame verte se compose de différents éléments arborés, arbustifs et herbacés qui se développent sur un territoire donné. La connexion entre ces éléments est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique. Les vergers, les haies, les arbres ou alignements d'arbres, les forêts, les friches et d'autres éléments assurent le transfert des gènes au sein d'un territoire. Le Parc naturel poursuivra ses actions d'inventaire et de reconnexion de la trame verte en s'appuyant, notamment, sur la cartographie qui permet de prioriser les actions. Ce travail s'appuiera également sur l'étude historique des paysages qui a été menée dans le cadre de la Charte Paysagère. Ce travail permettra d'améliorer les connaissances sur la Structure Ecologique Principale (SEP). Il est important que la reconnexion de la trame verte se fasse en collaboration avec les citoyens et les agriculteurs qui doivent être encouragés et accompagnés dans cette démarche. La démarche « Un Arbre pour la Wallonie picarde », issu du Conseil de Développement, vise à mobiliser les forces vives de Wallonie picarde afin de planter, ensemble, 350.000 arbres et arbustes entre 2015 et 2025. Ce projet est porté par les Parcs naturels du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut et l'asbl Wapi 2040. Pour y contribuer, différents leviers, notamment financiers, seront mobilisés. Le premier s'inscrit dans le cadre du second appel à projet supracommunal initié par la Province de Hainaut et pour lequel 17 communes de Wallonie picarde ont choisi la 2ème édition de l'opération « Arbrenkit 2.0 » et pour laquelle, le Parc naturel a été désigné opérateur pour ses communes (Mont de l'Enclus, Flobecq, Ellezelles et tout récemment Frasnes). Réparti sur 2020 et 2021, le projet vise à accompagner les collectifs, les écoles, les communes en question, les sociétés de logement, les entreprises, les associations et les agriculteurs dans leurs projets de plantations par des conseils et l'organisation de distributions d'arbres. Le second levier consiste à activer la prime de la Région wallonne, revue en 2020, à la plantation pour tous ceux qui n'entrent pas dans les conditions de l'opération « Arbrenkit 2.0 » ; comme les particuliers. Dans ce cadre, le Parc naturel organisera des commandes groupées pour l'ensemble des demandeurs afin de pallier au problème de disponibilités des plants, notamment les fruitiers. De plus, le Parc naturel lancera une toute nouvelle action, expérimentale et innovante, destinée à cofinancer, chez des particuliers, les travaux d'arrachage de haies non-indigènes pour les remplacer par des haies indigènes. Enfin, le Parc naturel distribuera les perches de saules têtards récupérées lors des chantiers de taille en vue d'une plantation par les citoyens et les agriculteurs (en lien avec le projet @thenHome). Toujours dans la thématique du saule têtard, le Parc naturel du Pays des Collines a déposé fin 2020 un projet,



intitulé « Hainaut (Et nos) saules têtards ? », auprès de la Région wallonne, destiné à organiser la taille, l'entretien et la plantation de saules têtards sur les territoires des trois Parcs naturels hennuyers avec un volet « innovation et expérimentation » concernant les résidus de taille. Ce projet, dont le Parc naturel du Pays des Collines sera le chef de file s'il est accepté, a été déposé en consortium avec les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut et des Hauts-Pays. En tous les cas, l'objectif est de contribuer au niveau local à l'objectif du Gouvernement wallon de planter 4.000 kilomètres de haies en Wallonie pour la fin de la législature actuelle. D'autre part, le Parc naturel poursuivra sa participation au projet « DIVERSIFRUIT » qui vise à structurer une filière de valorisation des fruits issus des vergers haute-tige wallons. Les douze Parcs naturels y participent en tant que relai local afin de contribuer aux objectifs du projet. En 2021, une nouvelle action sera développée : il s'agira d'une part de contribuer à la protection des pollinisateurs et d'autre part de développer une synergie avec les apiculteurs. Cette approche comprendra un volet sensibilisation (voir p.34). Au niveau pratique, le Parc naturel lancera une opération appelée « 1 habitant, 1 m2 de prés fleuris », afin que les citoyens puissent participer à leur manière à la protection des pollinisateurs. Le Parc naturel fournira des sachets de graines en partenariat avec des fournisseurs reconnus (Jorion, Ecosem, ...). Les actions « pollinisateurs » seront menées en concertation avec nos partenaires, notamment au travers du nouveau groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité » qui sera mis sur pied en 2021 afin de discuter de diverses thématiques. En effet, afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées, le Parc naturel souhaite valoriser et s'appuyer sur les expertises et les connaissances naturalistes présentes dans le Pays des Collines. Ce groupe de travail rassemblera les forces vives en matière d'environnement : Guides-Nature, OREE, Contrats Rivière Dendre et Escaut Lys, ... En fonction des thématiques abordées, des « spécialistes » pourront amender les réflexions du groupe de travail grâce à une expertise extérieure. Les abeilles sont non seulement indispensables à la production nationale de miel et d'autres produits de l'apiculture mais aussi à la pollinisation, à ce titre et afin de développer des synergies avec les apiculteurs, et en fonction du retour fait par nos partenaires sur ce thème, des actions concrètes seront menées : objectiver les besoins de création d'un rucher-école, afin de faire former de nouveaux apiculteurs, ou de faciliter leur installation en leur offrant une première ruche selon des conditions bien définies. Pour cela, des contacts seront pris avec les ruchers-écoles existants ainsi qu'avec le CARI. Les surfaces d'intérêt écologique qui seront mises en place, telles que les prés fleuris, devraient pouvoir bénéficier aux abeilles de manière importante.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame verte, tous concernés !	Inventaires des éléments végétaux	N. éléments et linéaires inventoriés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré fruitier	N. dossiers avec unités/visites/arbres reproduits et vergers/démarches concernés
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré bocager	N. dossiers avec unités/visites/démarches concernées
	Restaurer, sauvegarder et développer le patrimoine arboré singulier et d'alignement	N. éléments remarquables candidats/dossiers avec unités/visites/démarches/perches distribuées
	Favoriser le développement des prés fleuris et synergies avec les apiculteurs	N. sachets distribués/synergies développées/N. actions de sensibilisation développées
	Lutter contre les espèces invasives végétales terrestres	N. linéaires/de pieds/de m2 gérés/visites, démarches et synergies concernées

# 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

## 2.2 Trame bleue, tous concernés !

La trame bleue se compose de différents éléments aquatiques tels que les mares, ruisseaux, étangs, sources, ... sur un territoire donné. Leur connexion est essentielle au bon fonctionnement du réseau écologique et la complémentarité avec une trame verte de qualité assure un réseau écologique fonctionnel. Véritables « spots » de biodiversité, ces sites sont les lieux de vie de nombreux invertébrés aquatiques, batraciens, odonates et autres qui y trouvent un lieu de vie pour leur reproduction et leur développement. Le Parc naturel poursuivra ses actions qui visent à mieux connaître ce patrimoine aquatique (si présence d'un stagiaire), à améliorer la qualité des eaux mais aussi à reconnecter cette trame bleue en partenariat avec les Contrats de Rivière Dendre et Escaut-Lys. Pour cela, afin de contribuer au développement et à la restauration du réseau de mares, le Parc naturel continuera son action de creusement de nouvelles mares et de reprofilage de mares atterries. Concrètement, cela se fera, notamment, suite au plan d'action établi en lien avec les réflexions du groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité » auquel les Contrats de Rivière seront (nous l'espérons) membres. Cela permettra de valoriser leur travail et de renforcer la force d'impact. Les demandes spontanées des citoyens en la matière seront aussi traitées. En pratique, cela se concrétisera par la création et/ou reprofilage d'un minimum de 5 mares sur le territoire du Parc naturel. Quant au développement et à la restauration de la qualité des cours d'eau, le Parc naturel souhaite établir un plan d'actions en concertation avec les Contrats Rivière. Un cours d'eau fera l'objet d'une restauration par diverses mesures notamment la plantation de plantes rivulaires (oxygénantes, fixatrices de berges...). Cette année, le projet de valorisation des sources sera accentué. Dans un premier temps, cette action se déroulera sur la commune d'Ellezelles. Aidé par un groupe de citoyens et de partenaires, le premier objectif consistera à cartographier et caractériser les différentes sources de l'entité. Par la suite, des analyses de potabilité grâce à un partenariat avec Hainaut Vigilance Sanitaire, laboratoire provincial, seront effectuées. Parallèlement, diverses informations seront récoltées afin de permettre une valorisation de certaines sources et ainsi, sensibiliser la population à ce sujet. Le partenariat technique et financier négocié en 2018 avec le Contrat de rivière Escaut-Lys se poursuivra. Enfin, la lutte contre le Myriophylle du Brésil se poursuivra en collaboration avec le Contrat de Rivière Dendre.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Trame bleue, tous concernés !	Inventaires des éléments aquatiques (eaux courantes, stagnantes, zones de sources, ...)	N. éléments et linéaires inventoriés
	Contribuer au développement et à la restauration d'un réseau fonctionnel de mares	N. mares creusées/restaurées/visites/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des eaux courantes	N. actions chiffrées sur les eaux courantes/démarches et synergies concernées
	Contribuer au développement et à la restauration de la qualité des zones de sources	N. actions chiffrées sur les sources/démarches et synergies concernées
	Lutter contre les espèces invasives végétales aquatiques	N. linéaires/de pieds/de m2 gérés/visites/démarches et synergies concernées

# 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 - OS1 - AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, LA QUALITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES SITES NATURELS**

## 2.3 Focus sur nos sites naturels

Au sein du territoire, on compte plusieurs sites Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et deux réserves naturelles, une agréée et l'autre domaniale. Dans le cadre du LIFE BNIP, le Parc naturel a répondu, en 2020 et en consortium, à un marché public afin de contacter les propriétaires de trois sites pilotes N2000 répartis en tout ou partie sur les territoires des partenaires du consortium (les trois Parcs naturels du Hainaut et les trois Contrats de Rivière du Hainaut). Sur notre territoire, il s'agit du site N2000 BE32005 « Vallées de la Dendre et de la Marcq ». L'objectif sera de proposer aux propriétaires la mise en place des mesures de restauration du site. En cas d'accord, celles-ci seront in fine financées par le PWDR, mais mises en place et préfinancées par le propriétaire ou le Parc naturel. Le Parc naturel poursuivra le fauchage d'une mégaphorbiaie précise en fonction du plan de gestion établi. Les mégaphorbiaies sont un terme générique désignant des peuplements de plantes herbacées à larges feuilles, généralement de taille supérieure à 1,5 m à maturité, faisant de belles fleurs et colonisant les zones humides telles que les bordures de cours d'eau, les lisières de forêts marécageuses ou encore les prairies humides laissées à l'abandon. Ces peuplements se présentent sous différents faciès selon la nature hydrique et trophique des sols. Parmi les plantes les plus représentatives, citons la Reine des Prés, la Salicaire, l'Angélique, la Valériane officinale, ou encore la Lysimaque vulgaire, ... La gestion mise en place depuis plusieurs années par le Parc naturel ainsi que le suivi floristique de la zone s'effectuera notamment avec le concours du Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) et des Guides-Nature des Collines. Enfin, le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec le PCDN de Frasnes-Lez-Anvaing concernant la zone humide à Ellignies.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Focus sur nos sites naturels	Inventaires des sites naturels (N2000, SGIB, ...)	N. sites inventoriés
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des habitats	N. actions chiffrées par sites naturels/démarches et synergies

# 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 – OS1 – AB1) : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE ET LA PRÉSERVATION DES ESPÈCES ANIMALES PATRIMONIALES**

## 2.4 Aidons nos espèces

La destruction de certains types d'habitats au cours de ses soixante dernières années a eu, de facto et outre la flore, une répercussion sur les espèces qui s'y développaient telles que les insectes, les batraciens mais également les mammifères. Depuis plusieurs années, le Parc naturel effectue un suivi des populations hivernales et estivales de chauves-souris ; ce qui alimente la base de données sur les Chiroptères en Wallonie au travers du groupe de travail Plecotus de Natagora. Ce travail s'effectuera à nouveau en 2021. D'autre part, le Parc naturel poursuivra le suivi des gîtes à lérot posés en 2019 et 2020 et en posera de nouveaux. Ce petit Gliridé est en net déclin dans toute l'Europe. Son habitat-type est constitué de vieux vergers, vieux parcs et jardins, lisières boisées, haies. La disparition et la fragmentation de son habitat sont les principales raisons de son déclin. La pose et les contrôles des 26 gîtes permettront d'estimer la présence du Lérot et de favoriser l'extension de son habitat au travers des différents projets de plantations via les opérations « Arbrenkit 2.0 », « 4000 km de haie pour la Wallonie ». Dans le cadre du projet TEC et son volet « chevêche », le Parc naturel poursuivra sa collaboration avec l'OREE et réorganisera des points d'écoute pour localiser les chouettes chevêches. Comme en 2019, un groupe de bénévoles participera à quelques soirées d'écoute. Des carrés de 2/2 km seront définis, cartographiés et orienteront le travail de terrain. A la suite des résultats récoltés, des actions de restauration de l'habitat typique de cette espèce seront menées telles que des plantations de saules têtards, de vergers haute-tige, ainsi que de la pose de nichoirs. Le projet @Thenhome qui consiste à placer 50 nichoirs à Chouette chevêche prendra fin en mars 2021. Cependant, les 50 nichoirs ne suffiront pas combler tous les sites de pose identifiés ni, d'ailleurs, l'enthousiasme des habitants vis-à-vis de ce projet. Dès lors, grâce à une commande de 25 nichoirs supplémentaires, cette pose de nichoirs, parrainés par des citoyens, se poursuivra en 2021. De plus, 15 nichoirs à Chouette effraie ont également été commandés et permettront également d'agir en faveur de cette espèce. Toujours concernant l'avifaune, un recensement des populations d'hirondelles sera effectué avec l'aide de citoyens et d'associations partenaires. Toutes les données seront collectées et cartographiées et permettront, notamment par la pose de nichoirs ou en conseillant les habitants, d'augmenter les populations sur le territoire. Toujours en collaboration active avec des citoyens et nos partenaires, un recensement des populations du Bruant jaune, espèce typique des milieux bocagers, sera également mené. Cet inventaire permettra d'envisager, à travers des plantations de haies, en collaboration avec des agriculteurs et citoyens, la restauration de l'habitat de cette espèce. En ce qui concerne les batraciens, le Parc naturel poursuivra, avec les Contrats Rivière, son travail sur l'amélioration de leurs habitats, notamment par le creusement de mares (voir point précédent trame bleue) et ainsi que la recherche d'espèces emblématiques (Salamandre). De plus, depuis plusieurs années, des bénévoles s'occupent des ramassages lors des migrations. La collaboration dans le cadre du LiFE Intégré « volet batraciens » reste ouverte. En 2021, le Hérisson fera l'objet d'une attention particulière. Cet animal aussi utile que sympathique est malheureusement en grand danger (pesticides,



Photo : D. Duyck

trafic routier, tondeuse-robot, ...). Des actions seront élaborées et mises en place notamment avec l'appui du groupe de travail « Nature, Environnement et Biodiversité », des citoyens et des partenaires au travers d'un plan d'actions visant la protection et/ou la restauration du milieu rural (recherche d'indices de présence, création de gîtes pour hérissons ou réalisations d'aménagements naturels ou améliorant les déplacements, maintien et aménagement des réseaux de haies, des cours d'eau boisés, ...). Un partenariat avec l'Ecole du Dehors sera envisagé pour la création de gîtes artificiels.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Aidons espèces nos	Inventaires et recherches d'espèces animales patrimoniales (mammifères, batraciens, oiseaux, ...)	N. actions chiffrées de recherche/suivi/démarches et synergies
	Concevoir et mettre en œuvre des plans d'actions concertés de préservation des espèces patrimoniales	N. actions chiffrées en faveur des espèces/aménagements/démarches et synergies

# 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (004 - OS1 - AB1) : CONNAÎTRE LES SITES PUBLICS AMÉNAGEABLES AFIN DE CONTRIBUER À DÉVELOPPER UNE BIODIVERSITÉ PROCHE DU CITOYEN**

## 2.5 Espaces publics et biodiversité, un lien se crée

Depuis plusieurs années, la biodiversité est de plus en plus prise en compte dans les aménagements des espaces publics et encouragée par la Wallonie via divers incitants (Semaine de l'Arbre, BiodiBap, Cimetières Nature, ...). C'est également une démarche que le Parc naturel encourage depuis plusieurs années, notamment au travers de l'accompagnement technique des communes dans les appels à projet régionaux. En 2021, le Parc naturel poursuivra cette démarche en contactant les communes et/ou en répondant à des demandes directes de leur part. Chaque année, le Parc naturel contacte ses communes pour voir si des terrains communaux sont disponibles pour des aménagements de ce type.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Espaces publics et biodiversité, un lien se crée	Inventaires des espaces publics aménageables	N. contacts pris/sites inventoriés
	Accompagner les pouvoirs publics dans le développement de la biodiversité de proximité	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

# 2. PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

## OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB1): CONTRIBUER À LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

OBJECT OPÉRATIONNEL (001 – OS2 – AB1) : ACCOMPAGNER LES POUVOIRS PUBLICS DANS LA VALORISATION DE LA NATURE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

### 2.6 La nature, un bien commun à découvrir

Le rôle d'un Parc naturel est également de promouvoir l'accès et la découverte du patrimoine naturel au grand public. Bien sûr, il y a la nature extraordinaire avec ses réserves naturelles, mais il y a aussi la nature ordinaire qui doit pouvoir être mise en valeur. Dans ce cadre, le Parc naturel souhaite apporter son expertise auprès des pouvoirs publics et des écoles afin de les aider à faire découvrir cette nature ordinaire. Outre cet aspect, c'est aussi le cadre de vie des habitants que le Parc naturel souhaite améliorer. Ainsi, ce dernier pourrait accompagner ces acteurs dans le cadre d'une réhabilitation des anciens sentiers si, un telle demande devait apparaître en 2021 de leur part. Des aménagements seront certainement fait dans le parc communal de Russeignies. Concernant le projet Natur'Accessible, le projet a pris du retard suite à la situation sanitaire. Par conséquent, les délais de réalisation ont été augmentés mais l'inauguration du circuit est prévue pour la fin de l'année 2021. Début janvier, un prestataire sera désigné pour élaborer les différents modules pédagogiques adaptés à un public souffrant d'un déficit intellectuel. Ces modules seront installés dans le bois communal de Mont de l'Enclus. Pour rappel, ce projet est piloté par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et vise à développer, dans chaque Parc naturel, un sentier de découverte d'un site Natura 2000 par un public souffrant d'un type de handicap, soit moteur, soit intellectuel. Le Parc naturel est accompagné dans cette démarche par Access-I, structure spécialisée en la matière et a le soutien du Département Nature et Forêts de la Région wallonne ainsi que de la commune de Mont de l'Enclus.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La nature, un bien commun à découvrir	Favoriser la découverte de la nature en contribuant au développement d'une mobilité douce grâce aux sentiers	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies
	Favoriser la découverte de la nature en contribuant à la restauration des parcs communaux	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies
	Favoriser la découverte de la forêt en contribuant au développement de circuits thématiques (Nature Accessible, ...)	N. actions chiffrées développées/démarches et synergies

# 3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB2) : CONNAÎTRE, PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AB2) : DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU PAYSAGE AFIN D'ENCOURAGER ET DE FACILITER SA PRÉSERVATION ET SA VALORISATION

### 3.1 La Charte Paysagère

Elément fondamental de la dynamique d'un Parc naturel, la Charte paysagère fait, dès son approbation par les communes, le Pouvoir Organisateur et le Gouvernement wallon, partie intégrante du Plan de Gestion du Parc naturel. Son élaboration suit les prescriptions d'un Arrêté ministériel et du vademecum de la Fédération des Parcs naturels du Wallonie. Document d'orientation et d'aide à la décision, la Charte Paysagère se compose de trois parties : une analyse contextuelle, des recommandations et un programme d'actions. Elle a pour objectif de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages du Parc naturel au travers d'un programme d'actions à mettre en place, par le Parc naturel et ses partenaires, sur une période de dix ans. La Charte paysagère se construit suivant une méthodologie bien définie, notamment via la mise en place d'un processus participatif mené avec les forces vives du territoire et les citoyens. Elle s'adresse surtout aux décideurs publics et aux structures remettant des avis sur des projets pouvant impacter le paysage. Le Comité de Pilotage, mis en place en 2018, est l'organe qui suit l'élaboration, remet des avis et valide les différentes étapes de réalisation de la Charte Paysagère. En 2021, en collaboration avec le bureau d'étude, seront finalisées les recommandations qui devront faire l'objet d'une approbation par le COPIL et les Collèges communaux avec lesquels des rencontres seront prévues. De là sera établi un programme d'actions à dix ans. A chaque étape, comme cela a été fait lors de l'analyse contextuelle, la participation citoyenne sera de mise grâce à de nouveaux moyens tels que l'utilisation de Google Forms. La Fondation Rurale de Wallonie accompagne le Parc naturel dans ce volet « animation citoyenne ». En vue de son approbation, un Rapport sur les Incidences Environnementales devra également être rédigé. La Maison de l'Urbanisme du Hainaut apporte ses compétences pour l'animation du Comité de Pilotage lors des réunions, IDETA apportant son appui technique.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
La Charte Paysagère	Proposition de recommandations	N. recommandations
	Réalisation du programme d'action	Réalisation de l'action

# 3. PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB2) : CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS2 – AB2) : FAVORISER DES PROJETS INTÉGRÉS QUI ALLIENT ARCHITECTURE CONTEMPORAINE, RESPECT DU BÂTI TRADITIONNEL, DU PAYSAGE ET DES RESSOURCES NATURELLES

### 3.2 Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux

L'entrée en vigueur au 1er juin 2017 du Code du Développement Territorial (CoDT) a modifié de manière conséquente les missions des Parcs naturels en ce qui concerne l'aménagement du territoire. En effet, l'obligation de rendre des avis par les Parcs naturels sur les permis d'urbanisme a été abrogée. Cependant, l'obligation pour les communes de demander l'avis du Parc naturel est maintenue pour tout projet ayant un impact environnemental ou paysager significatif ; ce qui est le cas pour les permis uniques et d'environnement. Les communes sont toujours, néanmoins, libres de solliciter l'avis du Parc naturel et de décider de toutes formes supplémentaires de consultation. Sur les cinq communes du Parc naturel, deux ont décidé de continuer à solliciter notre avis sur tous les projets d'urbanisme. Ceci est positif car nombreux sont les défis à relever concernant l'urbanisme dans un territoire de Parc naturel : adaptation à la vie contemporaine des anciens bâtiments dans le respect du cadre rural et de l'évolution de la réglementation en matière d'énergie, intégration paysagère des bâtiments agricoles. D'autre part, en 2021, le Parc naturel poursuivra l'encadrement des auteurs de projets, publics ou privés, avant l'introduction de leurs projets, s'ils souhaitent un tel accompagnement. Afin d'informer les citoyens sur la possibilité qui leur est offerte de consulter le Parc naturel pour un avis préalable, une information sera faite en ce sens dans les différents bulletins communaux. Enfin, le Parc naturel participera aux séances de formations et d'informations organisées par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie concernant les outils réglementaires.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Ensemble pour un aménagement du territoire harmonieux	Analyser les demandes de permis d'urbanisme, uniques et d'environnement et remettre des avis circonstanciés	N. demandes de permis traitées/réunions d'information
	Renseigner les auteurs de projets publics et privés et les demandeurs avant l'introduction des projets	N. rencontres/réunions
	Suivre la mise en place d'outils réglementaires et d'orientation	N. réunions/synergies

# 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU MONDE RURAL ET LE RÔLE SOCIAL DE L'AGRICULTURE POUR CONTRIBUER À UNE RURALITÉ VIVANTE ET INCLUSIVE**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O01 – OS1 – AB3) : FAVORISER L'INTÉGRATION CITOYENNE DANS LE PAYSAGE RURAL**

## 4.1 Mon voisin, l'agriculteur

Le territoire du Parc naturel du Pays des Collines suscite l'engouement des promoteurs immobiliers et des citoyens qui recherchent la quiétude de ses paysages et la qualité de son cadre de vie. C'est également un territoire rural qui compte de nombreux agriculteurs en activité. Cette réalité rurale doit être connue, reconnue et promue afin de faciliter les relations entre habitants voire nouveaux habitants et le monde agricole. Cette approche est essentielle afin d'encourager le dialogue entre les personnes et faire connaître les richesses locales. Dans ce cadre, plusieurs pistes seront suivies en collaboration avec les exploitations agricoles : susciter et favoriser la mise en place des journées de portes-ouvertes, organiser des visites en ferme, favoriser les relations entre les agriculteurs et les citoyens, mais également favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé, encourager le développement de fermes dites « d'accueil social » ou de « ressourcement ». En effet, la réinsertion de jeunes en décrochage scolaire ou placés par le juge, les stages à la ferme, l'hippothérapie, ... sont autant d'objectifs que peuvent rencontrer ce type de fermes. L'agriculture au-delà d'être nourricière a toujours été et reste un élément social essentiel de nos campagnes. La dimension humaine est un élément fondamental du travail du Parc naturel. En 2021, le Parc naturel soutiendra les journées fermes ouvertes, les portes ouvertes dans les fermes, en diffusant les informations et en tenant un ou plusieurs stands dans les exploitations agricoles. Pour accentuer notre visibilité et afin de mettre davantage en avant nos projets, début 2021, le Parc naturel se dotera d'un nouveau stand. Nous réaliserons des capsules vidéos d'agriculteurs et producteurs afin de mettre en avant leur travail, leur savoir-faire et le faire connaître auprès du grand public (publications sur la page Facebook, site internet...). Ces capsules permettront de mettre en lien les agriculteurs et les citoyens, et de créer un rapprochement entre les deux publics. Nous continuerons à participer aux différents groupes de travail « Agriculture » gérés par certaines communes du



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Mon voisin, l'agriculteur	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et les habitants	N. événements et fréquentation/promotion
	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé en contribuant au développement des fermes de ressourcement à finalité sociale	N. événements et fréquentation/réunions/visites/synergies

Parc naturel (Exemple : publications d'articles dans les bulletins communaux dans le but faire découvrir « l'agriculture aux fils des saisons », participation aux groupes de travail de certaines ODR ...). Nous inciterons les communes du Parc naturel à mettre davantage en avant l'agriculture dans leur commune via leur site internet, bulletins communaux, ... Nous participerons également aux journées de visites/formations organisées par les différents partenaires liés à l'agriculture sociale (ACW, PWDR, GAL, ASBL...). Le Parc naturel contribuera ainsi à la dynamique wallonne dans ce domaine. Il jouera un rôle de charnière entre ces partenaires et les agriculteurs afin de favoriser le développement d'une agriculture sociale et/ou de ressourcement. Des actions concrètes, en cours de maturation et de réflexion, seront mises en place dès la deuxième moitié de l'année.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Mon voisin, l'agriculteur	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et les habitants	N. événements et fréquentation/promotion
	Susciter et favoriser les échanges et les rencontres entre les agriculteurs et un public fragilisé en contribuant au développement des fermes de ressourcement à finalité sociale	N. événements et fréquentation/réunions/visites/synergies

# 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS1 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME ET D'UNE VIE RURALE ANCRÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## 4.2 Collinaria, La Biennale Gourmande

Région rurale et gastronomique, le Parc naturel du Pays des Collines souhaite naturellement intégrer les différents acteurs de ce secteur pour répondre à la demande croissante du « bien manger dans un environnement préservé ». La culture du bon-goût n'est plus à démontrer au Pays des Collines et est source de revenus pour les membres du secteur HORECA ainsi que pour les producteurs, artisans et agriculteurs diversifiés. Au travers du projet « Collinaria, La Biennale Gourmande », le Parc naturel, en collaboration avec les différents partenaires, a l'ambition de réunir les producteurs, les restaurateurs, les artisans, les commerçants et les étudiants autour d'un projet où chacun y trouve une place et un rôle. Développer des synergies avec les acteurs locaux, améliorer la connaissance des produits locaux, valoriser les savoir-faire des restaurateurs, tisser des liens entre jeunes et professionnels, s'inscrire dans une démarche de développement durable, ... sont une partie des valeurs fortes que véhicule Collinaria, La Biennale Gourmande. En 2021, la 6ème édition de Collinaria sera adaptée à la crise que nous connaissons actuellement. En effet, au vu des mesures sanitaires actuelles, nous ne pouvons prendre le risque d'organiser un évènement en présentiel, comme c'était le cas lors des années précédentes. Nous préparons donc une édition spéciale « @home » qui permettra, malgré tout, de promouvoir les restaurateurs, producteurs et commerçants locaux. Durant cette édition, plus d'une trentaine de producteurs et 13 restaurateurs seront mis sur le devant de la scène. Nous mettrons également un point d'honneur à y intégrer les étudiants en hôtellerie de l'IPES d'Ath. Pour cette édition spéciale, nous prévoyons notamment de filmer les recettes des restaurateurs sous forme de tutoriels vidéos et de proposer des boxes contenant tous les ingrédients locaux nécessaires à la préparation de la recette. Les recettes seront réalisables avec une batterie de cuisine lambda et seront calibrées par niveau de difficulté et par temps de préparation, ce qui permettra de toucher un plus large public (du cuisinier chevronné à la personne n'ayant presque jamais cuisiné). Les participants pourront alors venir rechercher les boxes, commandées au préalable, le jour même du festival lors d'un drive-in.



D'autre part, nous prévoyons également l'organisation d'un grand marché fermier lors duquel les participants pourront notamment choisir leur accompagnement vin / bière. Celui-ci permettra également de garder le contact entre les producteurs et les consommateurs. Cette version « @home » permettra non seulement d'apporter un soutien économique aux producteurs et aux restaurateurs durement impactés par la crise, mais également de toucher plus de participants qu'avec un évènement en présentiel où les places sont limitées. Au travers de cette édition spéciale, nous souhaitons démontrer notre capacité à nous adapter et à nous projeter malgré le contexte sanitaire actuel. Lors des années inter-Collinaria, le Parc naturel se tiendra à la disposition des communes pour d'éventuels nouveaux projets à monter autour des circuits-courts, des produits locaux et/ou du développement économique et rural.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Collinaria, La Biennale Gourmande	Co-organiser Collinaria, le Festival Gourmand	Réalisation de l'action/promotion
	Développer des synergies avec le milieu scolaire	N. synergies/étudiants concernés
	Développer des synergies avec les producteurs pour favoriser la connaissance des produits locaux	N. synergies/producteurs concernés
	Développer des synergies avec les restaurateurs et parrains pour valoriser les savoir-faire culinaires	N. synergies/restaurateurs/parrains concernés

# 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

## OBJECTIF STRATEGIQUE (OS2 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE RURALE ET LA VIABILITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS2 – AB3) : FAVORISER, DÉVELOPPER ET FÉDÉRER LES ACTIVITÉS DE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

### 4.3 Produisons et consommons local

Le nombre d'agriculteurs diminue chaque année en Wallonie, en Belgique et de manière plus générale, en Europe. Si nous voulons préserver une alimentation de qualité pour les générations futures, il est primordial de favoriser et de soutenir la viabilité des exploitations agricoles. Cela est possible en agissant localement, à notre échelle. La diversification agricole est l'une des sources qui permet d'améliorer les revenus sur une ferme. Engagé dans une démarche d'accompagnement des producteurs locaux depuis plusieurs années, le Parc naturel souhaite continuer à encourager, développer et fédérer les initiatives qui vont dans ce sens. Celles-ci répondent à une demande des producteurs d'être soutenus, formés et valorisés et aussi des consommateurs qui veulent une garantie de qualité des produits achetés et qui souhaitent soutenir une économie locale source d'emplois pour leur région. Accompagner les porteurs de projets, soutenir l'économie circulaire, promouvoir les nouvelles initiatives, innover vers de nouvelles filières, développer des projets, organiser des visites de terrain et des journées de formation, communiquer pour les producteurs, s'intégrer dans des démarches à plus large échelle (Wallonie Picarde, Wallonie, Interreg, ...) sont le travail quotidien de la mission Développement Economique et Rural – Diversification Agricole du Parc naturel du Pays des Collines. En 2021, le Parc naturel continuera à organiser, à dynamiser et à soutenir le développement d'une vingtaine de marchés fermiers avec ses partenaires, à fréquenter ou



à organiser des événements (conférences, colloques à destination de l'agent, marchés,...) en lien direct avec les circuits-courts, l'économie circulaire et la durabilité dans nos modes de consommation, à soutenir le développement de La Chouette Laine en promotionnant ses activités, à s'intégrer aux groupes de travail régionaux, à éditer des publications promotionnelles des producteurs et initiatives locales (Carnet des producteurs, Calendrier du Parc naturel...), à alimenter les réseaux sociaux et à relayer aux médias - via des communiqués de presse – les informations liés aux thématiques évoquées ci-dessus... Une réflexion et une démarche s'étalant sur plusieurs années sera entamée quant à la réalisation de capsules vidéos et de leur diffusion.

Pour soutenir les besoins de formation des producteurs et artisans du territoire, nous allons mettre en place un cycle de formations. Nous allons également continuer à organiser des visites de terrains, à relayer les formations organisées par des partenaires et à organiser des conférences. Le Parc naturel va également s'adapter au contexte économique et sanitaire actuel, en étudiant la possibilité, en partenariat avec la Commune de Frasnes, de mettre en place un système de Drive-in de produits locaux, en parallèle des marchés fermiers existants. Ce système pourrait permettre de dynamiser les marchés fermiers qui souffrent de la crise sanitaire, mais également de toucher une autre clientèle. Enfin, le Parc naturel poursuivra sa participation à Food'Wapi, de façon plus importante que les années précédentes, notamment par une aide au développement et à la création de filières, mais aussi par la mise en place d'un répertoire des producteurs locaux en ligne. Ce projet est issu d'un partenariat entre 4 structures (Parc naturel du Pays des Collines, Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Food'Wapi et Entreprendre Wapi) et couvre le territoire des deux Parcs naturels. Avec l'engagement d'un mi-temps sur les deux Parcs naturels, ce projet contribuera au rayonnement de la Wallonie Picarde, au niveau économique, via les circuits-courts. Enfin, la ville d'Ath, le Parc naturel et le CARAH ont introduit un projet intitulé « Renforcement de la consommation de produits locaux, éthiques et durables sur le territoire du Pays Vert et du Pays des Collines sur base d'un diagnostic des flux agro-alimentaires » dans le cadre de l'appel à projet « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie » en 2020. Et bonne nouvelle ! Le projet a été retenu. D'un budget de 300.000 € pour trois ans, il permettra l'engagement d'1,5 ETP. Les modalités pratiques d'engagement doivent encore être définies entre les partenaires.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Produisons et consommons local	Favoriser et soutenir la (co) organisation d'événements de promotion des produits locaux	N. événements et fréquentation/promotion
	Accompagner, favoriser et développer la dynamique économique des circuits-courts	N. synergies et démarches avec résultats/promotion
	Contribuer à la formation des producteurs et des artisans	N. formations/visites/fréquentation

# 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS2 – AB3) : FAVORISER L'AUTONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR LE DÉVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION PLUS ÉCONOMES**

## 4.4 Plus d'autonomie pour nos fermes !

Produire de manière plus intégrée, économe et autonome est un enjeu clé de la viabilité des exploitations agricoles, notamment en polyculture-élevage où l'autonomie en protéines devrait davantage être recherchée. Produire ses propres protéines sur le parcellaire permet, d'une part, de mieux contrôler ses coûts de production mais aussi d'agir de façon positive sur l'environnement en s'affranchissant progressivement du système maïs-soja. Il apparaît, dès lors, indispensable pour nos exploitants de revenir à un modèle d'autonomie fourragère local, résilient et rentable. En 2021, le GT Herbe et Autonomie Fourragère piloté par le Parc naturel du Pays des Collines, des Plaines de l'Escaut et Scarpe-Escaut (Fr), poursuivra ses travaux et activités auprès des agriculteurs afin de les accompagner vers plus d'autonomie fourragère. Cela est possible en cultivant un fourrage qui allie graminées et légumineuses (luzerne, trèfle blanc, trèfle violet, ...). Ces trois dernières années ont été caractérisées par des températures caniculaires. Désormais les travaux et les conférences organisées par le GT Herbe et Autonomie Fourragère s'effectueront aussi en tenant compte de changements climatiques et de leurs effets sur la croissance des fourrages. Certains agriculteurs n'hésitent pas à essayer de nouvelles cultures innovantes (Méteils, Sorgho, Moha, ...) et cela dans le but de sécuriser leur stock fourrager pour l'hiver. Une action en 2021 du GT Herbe et Autonomie Fourragère sera de vulgariser l'une ou l'autre culture se comportant mieux que d'autres face à ce changement climatique. Outre les réunions, visites et autres séances d'étude organisées par le GT, ce dernier, en collaboration avec la FUGEA réfléchit à l'organisation en 2021 du 3ème Forum de l'Autonomie Fourragère qui rassemblerait, comme les éditions précédentes, différents intervenants techniques spécialisés dans la thématique. Après le premier trimestre 2020, aucun évènement de « grande ampleur » n'a été organisé dû à la crise sanitaire, par contre des résumés techniques des séances des 3 dernières années ont été rédigés durant le confinement. Ceux-ci seront disponibles sur simple demande début 2021. Désormais, après chaque séance, un résumé sera rédigé et mis en page par notre chargée de communication.



Les activités du GT permettent de promouvoir des systèmes alternatifs de production, de raisonner les apports de fertilisants, d'organiser des visites techniques, de faciliter les échanges d'expériences entre les agriculteurs (constitution d'un réseau), de redonner une valeur économique à l'herbe (en plus des aspects environnementaux et sociétaux) et de favoriser les conseils techniques personnalisés pour les éleveurs, ... En 2021, parallèlement et en lien avec toutes les actions réalisées dans le cadre du GT Herbe et Autonomie Fourragère, le Parc naturel du Pays des Collines développera et cofinancera la mise en place de tests (culture innovante, ...) chez des agriculteurs du Parc naturel et membres du GT Herbe et Autonomie Fourragère. Le cofinancement concernera par exemple l'achat de semences, le financement d'analyses des fourrages, ... Cela permettra d'obtenir des données (comportement de la culture, valeurs alimentaires, ...) de certaines cultures testées dans des conditions réelles (climat, sol, ...).

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Plus d'autonomie pour nos fermes !	Co-organiser des événements de promotion, d'étude et de rencontres entre agriculteurs sur l'autonomie fourragère	N. événements/visites/fréquentation
	Participer à des évènements de promotion et d'étude sur l'autonomie (fourragère,...)	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs sur la production herbagère et autres thématiques visant davantage d'autonomie	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils

# 4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS3 – AB3) : FAVORISER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PAR LA MISE EN PLACE D'AUTRES MODES DE GESTION DE L'ESPACE RURAL**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (O01 – OS3 – AB3) : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE INNOVANTE POUR PRÉSERVER LE SOL ET SA BIODIVERSITÉ, LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES INONDATIONS**

## 4.5 Des sols et des eaux protégés

Depuis plusieurs années, le Parc naturel a développé des compétences dans la thématique de la gestion durable des sols. L'objectif est de former, d'informer et d'accompagner les agriculteurs vers une meilleure gestion de leurs sols et une prévention ou diminution des risques en aval. Le taux d'humus des sols cultivés a chuté de 16% en plus de 40 ans ! Les derniers chiffres démontrent que l'offre actuelle en matières organiques valorisables en agriculture n'est pas suffisante que pour, ne fut-ce que maintenir les taux actuels, déjà trop bas. L'utilisation des matières organiques est fondamentale au bon fonctionnement du système sol. Elles assurent la stabilité de la structure, favorisent l'infiltration et la rétention d'eau, dynamisent l'activité biologique, limitent l'érosion des sols. Leur valorisation et leur bonne utilisation sont un enjeu bien plus large que le seul aspect agricole. Il s'agit d'un enjeu de société au sens large notamment par le stockage de carbone dans les sols ; ce qui contribue à limiter le réchauffement climatique. D'une part, il convient d'étudier des pistes pour trouver d'autres matières organiques valorisables (BRF, composts, ...) et d'autre part, il est nécessaire d'accompagner les agriculteurs dans une meilleure gestion des matières organiques (fumiers, lisiers, engrais verts, compostage, ...). En lien avec un des objectifs de la Déclaration de Politique Régionale (plantation de 4000 km de haies et/ou un million d'arbres), le Parc naturel poursuivra ses recherches au développement de l'usage du BRF en Wallonie et cela tant sous l'angle pratique, économique, agronomique et environnemental. En 2021, une attention particulière sera accordée à la taille mécanisée des haies. Une voire plusieurs démonstrations de taille mécanisée seront organisées durant la période propice à la taille des haies (du 15 novembre au 15 mars). En 2021, le Parc naturel poursuivra l'accompagnement des agriculteurs au travers de l'organisation de conférences à thème (conférences en salle durant le 1er trimestre), conseils, expertise agronomique, discussions, conseils sur le travail du sol, réalisations d'analyses de sols, réalisations de plans de fertilisation VALOR, proposition de moyens efficaces et simples de lutte contre l'érosion, ...). En 2021, le Parc naturel mettra en avant des méthodes simples afin de permettre aux agriculteurs de savoir diagnostiquer eux-mêmes l'état structural de leurs sols (conférence en salle, séances pratiques au champ, ...). Le Parc naturel mettra, à nouveau, en relation les agriculteurs, les pouvoirs publics et d'autres structures spécialisées (GISER, Protect'eau, Natagriwal, les Contrats Rivières, FIWAP, ...) afin de résoudre des problèmes grâce à la mise en place d'aménagements concrets sur le



terrain afin de protéger les sols et les eaux. Le Parc nature, avec d'autres partenaires, continuera d'être proactif au niveau des communes afin de situer les problématiques de coulées boueuses et d'y remédier par des moyens simples et efficaces (telles que les fascines et les inter-buttes). Une attention sera également accordée à la protection des eaux via le placement de pompes à museau et la sensibilisation des agriculteurs. La législation ayant évolué concernant les systèmes de traitement des effluents phytopharmaceutiques, en 2021, le Parc naturel informera ses agriculteurs de ces nouveautés (via des conférences, visites d'exploitations aux normes, ...). En 2021, le Parc naturel avec d'autres partenaires (SPW Ath) accordera une attention particulière aux changements climatiques et à ses répercussions sur l'agriculture en général (production des cultures et des animaux, problématique de la ressource en eau, ...). Fin 2020, des contacts ont été pris avec Natagriwal afin d'améliorer les collaborations avec le Parc naturel et avoir plus d'impacts en termes d'actions concrètes chez les agriculteurs. En effet, Natagriwal propose des plans d'actions (série d'actions à réaliser dans les 5 ans) aux agriculteurs ayant des MAEC sur leur exploitation. Parmi les actions citées, on retrouve la création de mares, plantation de fruitiers, plantation de haies, analyses de sols, lutte contre l'érosion, installation d'aménagements antiérosifs, pose de nichoirs, ... c'est-à-dire toute série d'actions également proposées par le Parc naturel à ses agriculteurs. L'idée sera de rassembler les deux structures pour proposer des actions communes allant toutes dans le sens du maintien et du développement de la biodiversité. A partir de 2021, de son côté, le Parc naturel établira un document de recensement et de planification d'actions visant à développer le volet environnemental au sein des exploitations agricoles du territoire. Nous y aborderons toutes actions ayant un lien agriculture-environnement (creusement de mares, gestion des sols, protection des eaux, pose de nichoirs, érosion, installation de fascines, ...). Ce document nous permettra d'avoir une vue globale des actions déjà réalisées par l'agriculteur lui-même, des actions réalisées avec le Parc naturel, des actions en cours et des actions à venir. Et cela pour chaque exploitation agricole ayant fait ou faisant appel aux services du Parc naturel



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Des sols et des eaux protégés	Organiser la formation, l'information et la sensibilisation des agriculteurs sur les outils et techniques permettant une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. visites/formations/conférences et fréquentation
	Participer à des événements de promotion et d'étude sur la gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. événements/visites
	Conseiller et accompagner les agriculteurs pour une meilleure gestion du Carbone, des sols et des eaux	N. agriculteurs conseillés/accompagnés/outils

# 5. INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

**OBJECTIF STRATEGIQUE (OS1 – AT1) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX ANCRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE NATUREL**

Cette partie est développée en p.9

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RURAL**

Cette partie est développée en p.9

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (004 – OS1 – AT1) : INITIER, FAVORISER, ET CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS INNOVANTS ET EXPÉRIMENTAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION**

Cette partie est développée en p.9

# 6. PARTENARIAT ET COLLABORATION

**OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU LOCAL**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AT2) : MAINTENIR ET RENFORCER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET RECHERCHER ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PARTENARIATS**

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS1 – AT2) : METTRE EN VALEUR ET SOUTENIR LE TRAVAIL DES ASSOCIATIONS**

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

**OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT2) : INITIER, DÉVELOPPER ET CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS ET COLLABORATIONS AU NIVEAU TRANSRÉGIONAL, TRANSFRONTALIER ET ENTRE PARCS NATURELS**

Cette partie est développée en p.10 et apparaît dans la description des différents projets.

# 7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

## OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS1 – AT3) : FAVORISER, CONTRIBUER ET ORGANISER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA NATURE PAR LA SENSIBILISATION

#### 7.1 Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel

Informier et sensibiliser le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître notre environnement et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. En 2021, le Parc naturel proposera, à nouveau, différentes séances de formations et d'information, comme par exemple, les ateliers de fabrication de produits ménagers et de cosmétiques écologiques ainsi que des démonstrations de taille d'arbres fruitiers, en collaboration avec Diversifruit. Le Parc naturel organisera également la Nuit des Chauves-souris. D'autre part, le Parc naturel prendra part à des manifestations (Fête du Tardin, Nuit de l'Obscurité, ...), activités, et autres festivités en fonction des demandes et des disponibilités. Diverses expositions sont également prévues, notamment en lien avec la thématique des pollinisateurs et de l'apiculture puisqu'un cycle de 6 exposés, ateliers et conférences seront organisés dans cette thématique (initiation à la reconnaissance des insectes pollinisateurs, la problématique de la diminution du nombre de pollinisateurs, les rôles des citoyens, l'apiculture conventionnelle au travers de formation dans les ruchers-écoles, ...). Enfin, le Parc naturel participera au développement d'outils de sensibilisation à l'environnement liés aux thématiques développées, par exemple par la création de brochures sur le thème des pollinisateurs ou du hérisson.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger le patrimoine naturel	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences au développement et à la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec la préservation de l'environnement	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance et la préservation du patrimoine naturel	N. outils (co)développés/diffusés

# 7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (002 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES PAR LA SENSIBILISATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAR L'INFORMATION**

## 7.2 Connaître pour mieux protéger les paysages

Informé et sensibilisé le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la qualité des paysages et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. Bien qu'il ne soit pas exclu d'informer sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire proprement dit, la sensibilisation à la préservation des paysages se caractérisera par une poursuite des activités menées en 2020 dans le cadre de la participation citoyenne à l'élaboration de la Charte Paysagère. De nouveaux moyens, tels que le recours à Google Forms seront mis en place. Ces différents temps de consultation ou d'animation permettront aux citoyens de poursuivre leur implication dans la préservation des paysages. Le Parc naturel est accompagné par la Fondation Rurale de Wallonie sur ces aspects participatifs. Différents moyens de communication seront utilisés afin de s'assurer de la bonne information des citoyens quant à l'organisation des différents moments participatifs (Journal du Parc naturel, Facebook, site internet, bulletins communaux, ...) ou organisation d'autres activités favorisant la participation citoyenne. Enfin, bien qu'ils ne soient pas connus d'avance, excepté le document Google Forms, le Parc naturel pourrait développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger les paysages	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec les paysages et l'aménagement du territoire	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement d'outils de sensibilisation à la connaissance de l'aménagement du territoire et la préservation des paysages	N. outils (co)développés/diffusés

# 7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (003 – OS1 – AT3) : FAVORISER LA PRÉSERVATION DE LA RURALITÉ PAR LA SENSIBILISATION**

## 7.3 Connaître pour mieux protéger la ruralité

Informé et sensibilisé le grand public est essentiel et doit permettre de mieux faire connaître la ruralité et les grands enjeux liés à sa préservation car pour protéger, il faut connaître ; ce qui permet d'adapter ses pratiques et de devenir acteur du changement. La sensibilisation qui sera effectuée dans cette section sera à destination du grand public. Celle liée aux agriculteurs est reprise dans la partie « Développement économique et Rural ». Concrètement, le Parc naturel envisage de réaliser l'une ou l'autre séance de formations, d'informations ou une conférence sur la ruralité, qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'un forum sur l'alimentation durable, d'une projection d'un film suivi d'un débat, ou tout autre activité de ce type. La sensibilisation à l'alimentation saine et au lien entre alimentation et agriculture seront mis en avant à travers les animations des marchés fermiers. Le Parc naturel prendra également part, dans la mesure du possible selon les conditions sanitaires, à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité, comme le Forum des Simplicités, la Foire Paysanne, la Foire Agricole de Frasnes-lez-Anvaing, Foire Agricole de Tournai (Tournai Agridays) ou la Foire Villageoise. Nous continuerons également à mettre à disposition des citoyens et associations partenaires la Recymobile, afin de promouvoir les producteurs locaux, l'alimentation saine et la ruralité. Il est également prévu de développer ou de participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité (outil pédagogique...). Une réflexion sera entamée en 2021 quant à la création d'un jeu éducatif autour de la ruralité et/ou de l'agriculture. Outre le développement d'outils, le Parc naturel continuera la diffusion des outils pédagogiques « Prosensols » : dossiers pédagogiques « érosion », « matière organique » et « sol », les valisettes d'expériences sur le sol, et l'exposition « A la découverte du Sol ». A ce titre, toutes les écoles secondaires du Hainaut seront contactées afin de leur proposer gratuitement le dossier pédagogique.



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Connaître pour mieux protéger la ruralité	(Co) organiser des séances de formations, d'informations et des conférences sur l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Prendre part à des événements et manifestations en lien avec l'agriculture et la ruralité	N. événements/séances/conférences et fréquentation
	Développer ou participer au développement et à la diffusion d'outils de sensibilisation à l'agriculture et la ruralité	N. outils (co)développés/diffusés

# 7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

## OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS2 – AT3) : CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'UNE APPARTENANCE COMMUNE DES CITOYENS AU PAYS DES COLLINES

### OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS2 – AT3) : OPTIMALISER, AMÉLIORER ET RENFORCER LA COMMUNICATION NOTAMMENT EN UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

#### 7.4 Communiquer pour mieux sensibiliser

Au travers de sa communication, le Parc naturel vise à faire connaître ses différentes actions au service des pouvoirs publics, des associations et des citoyens. Outre cet aspect, il recherche surtout à renforcer le sentiment d'une appartenance commune des habitants à leur territoire ; le Pays des Collines. En effet, territoire rural imprégné de caractère et d'authenticité, le Pays des Collines jouit d'une identité ancrée dans l'associatif, le folklore et les mentalités. En Wallonie picarde, rares sont les endroits possédant une identité propre partagée par les communes, ressentie par les habitants et vécue dans son folklore. L'arrivée d'une nouvelle chargée de mission communication en novembre 2020 donnera un nouveau souffle à la communication du Parc naturel. L'élaboration d'un plan de communication et d'une charte graphique permettront de créer une véritable stratégie de communication et d'uniformiser les messages véhiculés. En outre, on cherchera à augmenter la visibilité du Parc naturel, que ce soit via les réseaux sociaux, la création d'un nouveau site web, la création d'un nouveau stand événementiel, la publication dans divers médias (journaux, journaux du Parc naturel, calendriers, bulletins communaux, médias locaux, etc.) ou encore la création de spots vidéo. Les idées ne manquent pas afin d'affirmer la singularité et la place occupée par le Parc naturel du Pays des Collines en Wallonie picarde.

Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Communiquer pour mieux sensibiliser	Utiliser une communication traditionnelle	N. types et quantités de canaux d'information
	Communiquer par les réseaux sociaux et les outils numériques	N. types et quantités de canaux d'information

# 7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

**OBJECTIF STRATÉGIQUE (OS3 – AT3) : FORMER ET ÉDUCER LES CITOYENS D’AUJOURD’HUI ET DE DEMAIN AU RESPECT DE L’ENVIRONNEMENT**

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL (001 – OS3 – AT3) : DÉVELOPPER L’ÉCO-CITOYENNETÉ À L’ÉCOLE ET PENDANT LES TEMPS LIBRES**

## **7.5 Éduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire**

Actif dans le domaine de l’Education au Territoire depuis de nombreuses années, le Parc naturel poursuivra sa dynamique dont l’objectif est la sensibilisation des enfants par l’émerveillement, la découverte et la connaissance. Pour donner l’envie de protéger, il faut aimer et connaître. Le but est l’épanouissement de l’enfant par la nature et faire de lui un citoyen responsable conscient des enjeux de développement durable. Au point de vue pédagogique, l’objectif est d’utiliser au maximum les méthodes dites « actives ». Les enfants découvrent par eux-mêmes, les messages découlent de leurs propres déductions et sont donc mieux intégrés. Travailler avec les écoles est le meilleur moyen de toucher un maximum d’enfants et pas uniquement ceux dont les parents sensibilisés les inscrivent aux activités du Parc naturel. Le Parc naturel proposera toujours les « Chouettes animations » et poursuivra son travail d’accompagnement des écoles dans le développement et le suivi de projets à caractères pédagogique et environnemental. Cette année, nous souhaitons accentuer l’aide apportée aux écoles au travers du financement d’aménagements naturels dans leur cour d’école. Pour ce faire, un appel à projet sera organisé et permettra aux écoles lauréates d’amener plus de nature dans leur cour d’école. Membre du collectif « Tous Dehors », le Parc naturel continuera le projet « Ecole du Dehors » vu le succès des années précédentes. Le principe est de sortir de façon régulière avec la classe pour vivre des moments dehors, découvrir et recréer un lien avec la nature mais aussi de se servir de la richesse qui nous entoure pour construire d’autres apprentissages (langage, psychomotricité, mathématique, ...). En fonction de ses possibilités, le Parc naturel répondra aux éventuelles demandes de structures partenaires. Le développement de jeux éducatif n’est pas une priorité mais pourrait s’envisager en cas de besoin spécifique. Quant aux d’expositions, elles se feront en fonction des expositions installées à la Maison du Pays des Collines. Toutes ces actions avec les écoles seront évidemment fonction des mesures « Covid »





Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Eduquons les enfants et les enseignants pendant le temps scolaire	Réaliser les « Chouettes animations »	N. animations et fréquentation
	Accompagner les écoles dans le développement et le suivi de projets	N. projets/activités accompagnés et fréquentation
	Contribuer au développement de l'Ecole du Dehors	N. activités/sorties/réunions et fréquentation
	Répondre aux demandes de structures partenaires	N. demandes et fréquentation
	Développer et concevoir des jeux éducatifs	N. jeux (co)développés/diffusés
	Organiser la visite guidée d'exposition pour les écoles	N. visites guidées et fréquentation

# 7. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC

## 7.6 Développons des activités pendant les temps libres

Outre les activités pédagogiques réalisées pendant la période scolaire et selon les mesures « Covid », le Parc naturel développe également ce type d'activités en dehors du temps scolaire afin de couvrir toute l'année civile. Divers stages sont organisés durant certaines vacances scolaires (Pâques, été) ; ce qui permet de toucher un public plus large tout en répondant au besoin des parents. Les stages couvrent trois classes d'âges : les 6-8 ans, les 8-12 ans et les 13-16 ans et sont à des prix abordables pour la plupart des budgets familiaux. Les stages sont organisés à la Maison du Pays des Collines mais également en d'autres lieux du Parc naturel. Enfin, le Parc naturel intervient également, en fonction de ses disponibilités, comme prestataire dans différents stages organisés par d'autres structures (Centre Protestant d'Amougies, Adeps, ...).



Nom du projet	Intitulé des actions	Indicateurs des actions
Développons des activités pendant les temps libres	(Co) organiser des stages	N. stages (co) organisés et fréquentation
	Intervenir dans des stages organisés par d'autres structures	N. interventions et fréquentation